



## ATTESTATION D’AFFICHAGE

### DE L’ARRETE D’OUVERTURE ET D’ORGANISATION DE L’ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-JEAN- SUR-VEYLE

Le Maire certifie que l’arrêté communautaire n° 20210920-01DP du 16/09/2021, relatif à l’ouverture et à l’organisation de l’enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme de la commune de SAINT-JEAN-SUR-VEYLE, a été affiché en mairie de SAINT-JEAN-SUR-VEYLE à compter du 23 septembre 2021 pour une durée au moins égale à un mois.

A Saint Jean sur Veyle, le 23 septembre 2021

Le Maire,

Agnès RENOUD-LYAT

